



PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Vu pour être annexée à la délibération d'examen du compte administratif 2015

Préambule

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif 2015.

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il présente les résultats de l'exécution du budget et fait état des crédits ouverts, des réalisations et des résultats de clôture par section.

Le compte administratif se présente en deux sections :

- La section d'investissement qui retrace les opérations d'équipements structurants du territoire et qui sont financés par de l'autofinancement, des subventions ou emprunts
- La section de fonctionnement qui traduit la politique de service rendus à la population et qui est principalement financés par la fiscalité et dotations de l'état.

Le résultat de chacune de ses deux sections traduit la capacité d'autofinancement à affecter au budget de l'année suivante.

Ce compte administratif 2015 retrace le deuxième exercice de la nouvelle communauté du Pays de Grasse et représente une première photographie en année pleine de l'exécution budgétaire et des capacités financières de Pays de Grasse sans les effets de report de la fusion et de reprise d'une partie des syndicats intercommunaux Sillages et Sivades.

Résultats 2015

Les résultats de l'exercice 2015 font ressortir les données suivantes en section d'investissement et de fonctionnement.

Section d'investissement

En section d'investissement, le besoin de financement s'élève à 1.870.039,51 €

Les principales dépenses d'investissement comprennent :

- Les Travaux pour 2,6 M€, contre 4,2 M€ en 2014, soit une baisse de -38%, hors reste à réaliser de 1,3M€ ce qui correspond à des réalisations du budget prévu et à l'intégration des restes engagés qui constituent les reports. Les opérations significatives de Travaux ont été :
 - Parc d'activités du Carré de Marigarde..... 0,85 M€
 - CD06/Piscine de Pégomas 0,55 M€
 - Entretien des bâtiments..... 1,20 M€
- Les acquisitions pour 3,1 M€, contre 0,5M€ en 2014 ;
 - Foncier (Saint Marc, les bastides, terrain piscine Pégomas) 2,3 M€
 - Mobilier, bacs à déchets et autres matériels 0,8 M€
- Le remboursement du capital de la dette pour 3,9 M€, contre 1,4M€ en 2014, mais en 2015, ce chiffre tient compte du remboursement anticipé de 2,6 M€ de deux prêts.
- Subvention d'équipement versée pour 2,9 M€, contre 2,5M€ en 2014 :
 - SPL Projet Martelly 0,9 M€
 - Logement Social..... 0,7 M€
 - Fonds De Concours Communes 0,7 M€
 - Dont Pégomas : 0,70 M€
 - Fonds de concours Sictiam Réseau très haut débit : 0,4 M€

Les principales recettes d'investissement comprennent :

- Fonds Compensation TVA..... 1,2 M€ (0,5M€ en 2014)
- L'excédent de fonctionnement capitalisé 12,9 M€ (1M€ en 2014)
- Les subventions d'équipements..... 0,6 M€ (1M€ en 2014)
- Les amortissements 2,5 M€ (1,5M€ en 2014)
- Emprunt : 4,6 M€ (pas d'emprunt en 2014, le chiffre 2015 tient compte de 2M€ d'emprunt nouveaux et de 2,6M€ de renégociation d'emprunts)

A noter que :

- L'année 2015 a été marquée par la désensibilisation de l'emprunt structuré et l'obtention de l'aide du fonds de soutien pour 15,4 M€ sur 14 ans, soit une recette annuelle de 1,1M€
- La renégociation de deux emprunts Caisse d'Epargne à taux variable et à forte marge en taux fixe qui se traduisent pas des écritures équilibrées en recettes et dépenses qui « gonflent » la section d'investissement.

En section de Fonctionnement, l'excédent, c'est-à-dire la capacité sur un exercice à financer son besoin de financement en investissement s'élève à 2.950.790,95 €

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent par chapitre :

- 011 - les charges à caractère général pour 12 M€ (*contre 13,3M€ en 2014 mais ce dernier chiffre tient compte, du fait de la fusion, de l'affectation en 011 de 1,3M€ de frais de traitement des déchets normalement affectés au chapitre 65*) soit 95 % de réalisation du budget avec :
 - Collecte (hors régies) 6 M€
 - Entretien et Maintenance 1 M€
 - Fluides 0.60 M€
 - Achats et Prestation de services (rythmes scolaires, activités..) 0,32 M€
 - Assurances..... 0,12 M€
 - Honoraires (frais transaction, internet, contentieux, assistances) 0,21 M€

Le chapitre 011 de l'exercice 2015 se situe au niveau de l'exercice 2014 corrigé des contributions au SMED et Univalom imputées partiellement en 2014 au chapitre 011 avant leur transfert à ces syndicats.

- 012 - les charges du personnel 16,9 M€ plus 1,5 M€ par rapport à 2014
 - Transfert urbanisme, OMJAC, politique de la ville, Piscine Peymeinade, rythmes scolaires en année pleine
 - Glissement vieillesse technicité
- 014- Reversement de Fiscalité..... 32,2 M€ (*contre 35,4M€ en 2014, le différentiel provient du reversement à la régie sillages de la quote-part de 1,25% de 1,75% de taux de VT, soit -2,6M€*)
 - Attributions de compensations : 21,9 M€
 - Reversement versement transport à Sillages 6,6 M€
(est reversé à Sillages la partie correspondant à un VT au taux de 1,25%)
 - FNGIR (compensation réforme TP) : 2,90 M€
 - FPIC (péréquation nationale) 0,62 M€
- 65 - les charges de gestion et contributions aux organismes 18,7 M€ (*contre 13,5M€ en 2014, l'écart se justifie par 1,3M€ imputé au chapitre 011, 2,6M€ de contrainte de service public sillages imputés en 2015 au chapitre 65, année pleine indemnité élus...*)
 - SMED et Univalom 11,3 M€
 - Subventions aux associations de droit privé 2,9 M€
 - Contribution de contraintes de service public à Sillages : 2,6 M€
 - Reversement DGD à Sillages : 0,29 M€
 - Contributions autres organisme.... 0,8 M€ (Sisa, PNR, Sictiam, SCOT Ouest)
- 66 - les frais financiers 2,2 M€ (contre 2,2 M€ en 2014)
Dont part emprunt structuré : 1,5M€
Suite à la renégociation de l'emprunt structuré sur 2015, le gain sur les intérêts s'élève à environ -1M€ chaque année à compter de 2016.
- 67 - Charges exceptionnelles..... 0,7 M€

- Commune de Mougins (Sillages) : 0,28 M€
- STGA communes de Casa : 0,39 M€

- 68 - les dotations aux amortissements 2,5 M€

Les principales recettes de fonctionnement comprennent par chapitre:

- 70 - les produits des services 3,1M€ (contre 3,3M€ en 2014)
 - Mutualisation Ville de Grasse (musées)..... 0,67M€
 - Redevance Spéciale Déchets..... 0,70M€
 - Recettes musée et jardins..... 0,48M€
 - Jeunesse (CLSH) et périscolaire..... 0,41 M€
 - Crèches..... 0,32 M€
 - Portage repas et aide-ménagère..... 0,09 M€
 - Piscines 0,10 M€
 - Autres produits de service (éco emballage,) 0,08 M€

- 73 - les impôts et taxes 66 M€ (contre 65M€ en 2014)
 - Contributions Directes (TH et CFE) 27,00M€
 - TEOM 23,40M€
 - Versement Transport :..... 8,90 M€
 - Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises... 5,3 M€
 - Taxe surface commerciales..... 1,20M€
 - IFER 0,50M€

Une fois le versement transport reversé à Sillages, la TEOM affectée, les attributions de compensation reversées, le fonds de garantie de la TP acquitté, le fonds de péréquation déduit, il reste moins de 10 millions de produits de fiscalité pour financer les actions de la communauté d'agglomération hors transports et ordures ménagères.

- 74 - les dotations et subventions 16 M€ (contre 16M€ en 2014, maintien au niveau malgré la baisse de DGF)
 - Dotation de Compensation 7,2M€
 - Dotation forfaitaire 3,2 M€
 - La contribution à l'effort de redressement des finances publiques s'élève à 1,3M€
 - CAF (activité enfance et jeunesse) et Etat hors dotations 2,9M€
 - Compensation de l'Etat 1,2M€
 - Etat _ Emplois aidés..... 0,30M€
 - Dotation transport (reversée à Sillages) 0,35M€
 - Département (Social)..... 0,48M€

- 75 - les produits de gestion 0,37 M€
 - Revenus des immeubles 0,33M€

- 76 - Produits Financiers1,1 M€ (Zéro en 2014, produit issu de la désensibilisation de l'emprunt structuré, vient compensé l'augmentation de l'encours de dette)
 - Aide du fonds de soutien 1,1M€

les produits Exceptionnels0,2 M€ (contre 1,9M€ en 2014, recette exceptionnelle de 1,7M€ liée à un ancien contentieux de Sillages dont a bénéficié CAPG, de façon exceptionnel en 2014, recette non reconductible)

- Compensation actif Ville de Cannes : 0,1 M€

Synthèse :

Produit	Montant	Charges	Montant
Produits de services	3 100 000,00 €	Charges générales	12 000 000,00 €
Attenuation produits	708 000,00 €	Charges de personnel	16 900 000,00 €
Fiscalité :	43 140 000,00 €	Reversement :	34 838 000,00 €
Contributions directe	27 000 000,00 €	Attributions de comp°	21 900 000,00 €
IFER	509 000,00 €	FNGIR	2 900 000,00 €
CVAE	5 300 000,00 €		
Versement transport	8 900 000,00 €	Versement Sillages	6 600 000,00 €
DGD	223 000,00 €	DGD	223 000,00 €
Tascom	1 208 000,00 €	Contrainte service public-sillages	2 600 000,00 €
		FPIC	615 000,00 €
Solde de Fiscalité	8 302 000,00 €		
TEOM	23 400 000,00 €		
Dotation	15 777 000,00 €	Charges courantes	16 100 000,00 €
Produits de gestion	370 000,00 €		
Aide du Fonds de soutien	1 100 000,00 €	Charges financières	2 200 000,00 €
Produits exceptionnels	266 000,00 €	Charges exceptionnelles	700 000,00 €
Total Produits	87 861 000,00 €	Total Charges	82 738 000,00 €

→ Le résultat de clôture cumulé présente un excédent de + 1.080.751,44 € dont 2.950.790,95 € au titre du fonctionnement et de - 1.870.039,51 au titre de l'investissement.

EPARGNE

EPARGNE BRUTE

et maintenir ses ressources)

+ 5.158.342 € (contre 5.609.140 € en 2014, la structure a su maîtriser ses dépenses

- Remboursement du capital

- 1.387.082 €

ÉPARGNE NETTE + 3.771 260 € (contre 4,2M€ en 2014, dégradation sensible de notre capacité à investir sans emprunt)

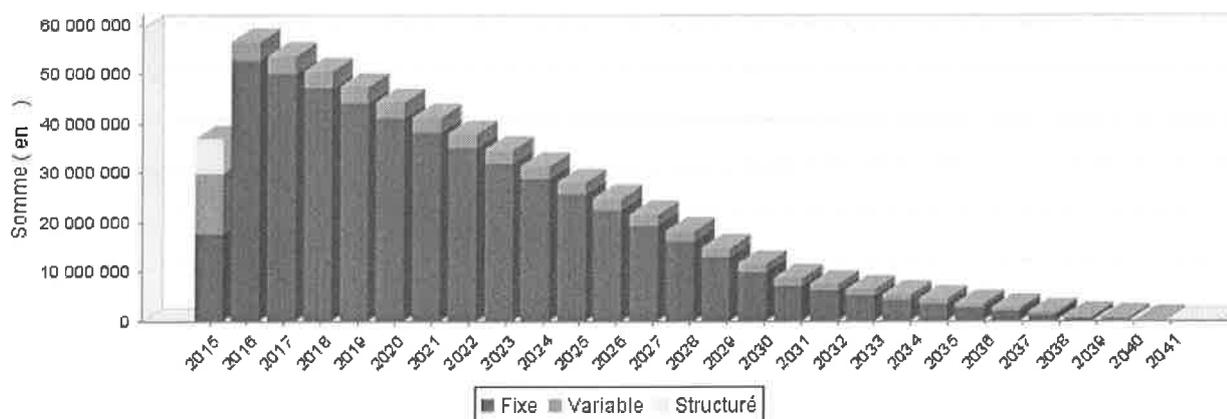
La Communauté dispose d'un niveau d'épargne nette autour de 3,7 M€ et d'un taux d'épargne brute (EB/RRF)¹ relativement satisfaisant à 4,21 % en dessous des ratios 2014.

Dettes

Charges Financières de la dette en 2015

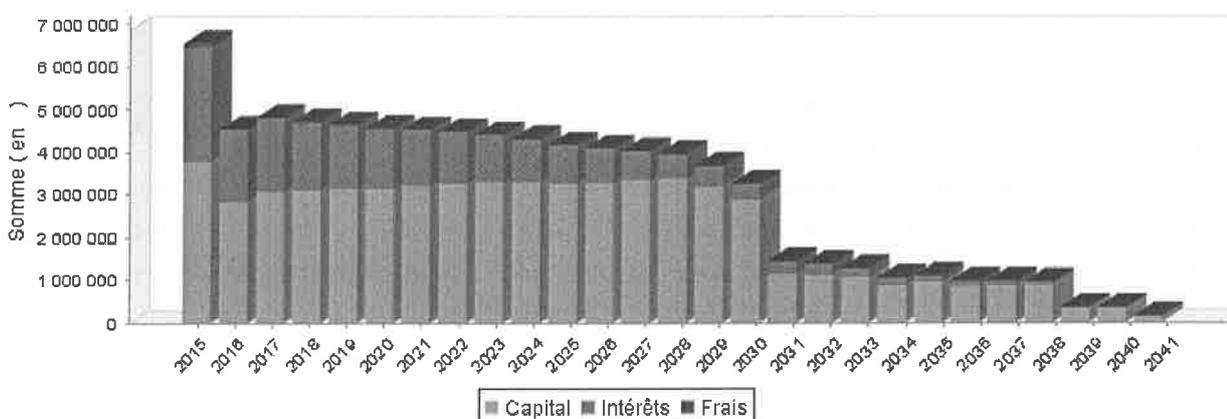
Annuité	6 808 355,23
Amortissement	1 387 082,77
Remboursement anticipé avec flux	2 587 500,00
Remboursement anticipé sans flux	13 329 654,11
Intérêts Emprunts	2 750 991,46
Solde ICNE	243 216,39
Taux moyen de l'exercice	4,13 %

Evolution de l'encours de dette :



Ext

Evolution de la dette :



¹ Le **taux d'épargne brute** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement.

CONCLUSION

En 2015, la CA du Pays de Grasse a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement et maintenir ses recettes afin de dégager une épargne brute, c'est-à-dire une capacité d'investissement sans emprunt, de 5M€, légèrement inférieure à 2014, et ce malgré la baisse de DGF de 1,3M€. Par ailleurs, Pays de Grasse a conservé sa dynamique d'investissement local sur son territoire, en optimisant les partenariats et les recherches de financements auprès des partenaires institutionnels notamment les fonds européens.

L'année 2015 a été aussi marquée par la désensibilisation de l'emprunt structuré avec le bénéfice d'une aide du Fonds de soutien de 15,3M€ répartie sur 14 ans qui vient compenser l'augmentation de 1M€ en remboursement de Capital. Le passage en taux fixe à 2,95% permet à la collectivité de sécuriser sa dette et de retrouver des marges de manœuvre et une visibilité pour les années suivantes.

AR PREFECTURE

006-200039857-20160603-2016066-DE

Regu le 14/06/2016